

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux aides à la formation

A.Gt 29-03-2012

M.B. 08-05-2012

Modification :

A.Gt 02-05-2013 (M.B. 03-06-2013)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle, notamment les articles 4, 105, 1^o, 106 et 108;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 18 novembre 2011;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 1^{er} décembre 2011;

Vu l'avis 50.812/4 du Conseil d'Etat, donné le 31 janvier 2012 en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 1^o, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973;

Sur proposition de la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Le montant minimum de l'aide à la formation est de 100 euros. Le montant maximum de cette aide est de 1.250 euros.

A partir de 2013, les montants minimum et maximum déterminés à l'alinéa 1^{er} sont indexés annuellement, en janvier, par référence à l'indice des prix à la consommation tel que défini par la loi du 2 août 1971 organisant un régime de liaison à l'indice des prix à la consommation des traitements, salaires, pensions, allocations et subventions à charge du trésor public, de certaines prestations sociales, des limites de rémunération à prendre en considération pour le calcul de certaines cotisations de sécurité sociale des travailleurs, ainsi que des obligations imposées en matière sociale aux travailleurs indépendants, selon la formule suivante :

$$\text{montant année N} = \frac{\text{montant année N-1} \times \text{indice décembre année N-1}}{\text{indice décembre année N-2}}$$

Article 2. - La liste des formations visée à l'article 105, 1^o, du décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle, ci-après dénommé le décret, pouvant donner accès à une aide à la formation figure à l'annexe 1^{re}.

Article 3. - Le rapport visé à l'article 108 du décret est établi conformément au modèle-type figurant à l'annexe 2.

Article 4. - Le montant de l'aide à la formation est liquidé en une seule tranche sur présentation des documents suivants :

1^o le rapport de formation visé à l'article 3;

2^o une déclaration de créance;

3^o les pièces justificatives du paiement des frais d'inscription de la formation.



Article 5. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge à l'exception de l'article 1^{er}, alinéa 2, qui entre en vigueur à une date déterminée par le Gouvernement.

Article 6. - Le Ministre qui a l'Audiovisuel dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 29 mars 2012.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances,

Mme F. LAANAN

Remplacée par A.Gt 02-05-2013

**Annexe 1^{re} : liste des formations visée à l'article 105, 1^o, du décret du
10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création
audiovisuelle**

Programme MEDIA	
SOURCES 2/Stimulating Outstanding Resources for Creative European Screenwriting	Stichting Sources (NL)
EAVE European workshop programmes	EAVE -Les Entrepreneurs de l'Audiovisuel Européen asbl (LU)
Inside Pictures 2013-2014	National Film & Television School (UK)
NIPKOW PROGRAMM	NIPKOW PROGRAMM (DE)
EFA Master Class	European Film Academy (DE)
Berlinale Talent Campus 2013	Internationale Filmfestspiele Berlin (DE)
ENTER -Training for Financing Professionals	Peaceful Fish Productions (UK)
Developing Your Film Festival 2013 + 2014	Independent Cinema Office (UK)
CARTOON MASTERS 2013 - 2014	CARTOON - Association Européenne du Film d'Animation (BE)
DIGITAL PRODUCTION CHALLENGE	FOCAL - Foundation for professional training in cinema and audiovisual media (CH)
MFI Script 2 Film Workshops	MEDITERRANEAN FILM INSTITUTE (GR)
Prime 4 Kids & Family	Primehouse (DE)
i-Documentary. A project development workshop for interactive documentaries and nonfiction digital storytelling	SUPSI (CH)
SERIAL EYES	Dffb (DE)
IDFAcademy	International Documentary Filmfestival Amsterdam (NL)
BDC Discoveries 2013-2014	Balkan Documentary Center (BG)
EP2C - EUROPEAN POST-PRODUCTION CONNECTION	ENTRE CHIEN ET LOUP (BE)
The ACE continuous training programme for advanced producers (ACE 23 + ACE Network)	Ateliers du Cinéma Européen (FR)
ATELIER LUDWIGSBURG - PARIS	LA FEMIS (FR)
SCREEN4ALL 2013	AVANCE RAPIDE (FR)



Programme MEDIA	
Documentary Campus	Documentary Campus (DE)
VFX - Script to Screen	FAS (IE)
AdaptLab	Museo Nazionale del Cinema - Fondazione Maria Adriana Prolo (IT)
PRODUCTION VALUE	FOCAL - Foundation for professional training in cinema and audiovisual media (CH)
EURODOC 2013-2014	EURODOC (FR)
FRAME, Future for Restoration of Audiovisual Memory in Europe	Institut National de l'Audiovisuel (FR)
MEDICI - The Film Funding Journey	FOCAL - Foundation for professional training in cinema and audiovisual media (CH)
ART CINEMA = ACTION + MANAGEMENT	CONFEDERATION INTERNATIONALE DES CINEMAS ART ET ESSAI (CICAE) (FR)
MAIA Workshops	Fondazione Film Commission Genova Liguria (IT)
Script&Pitch and Writer's Room	Museo Nazionale del Cinema - Fondazione Maria Adriana Prolo (IT)
EUROPEAN TV DRAMA SERIES LAB	Erich Pommer Institut (DE)
ESSENTIAL LEGAL FRAMEWORK	Erich Pommer Institut (DE)
ARCHIDOC 2013	LA FEMIS - Ecole Nationale Supérieure des Métiers de l' Image et du Son (FR)
Ex Oriente Film Programme 2013	Institute of Documentary Film (CZ)
ANOMALIA - Professional Training in CG Animation	Bohemian Multimedia (CZ)
The Pixel Lab	Power to the Pixel (UK)
ATELIER LUDWIGSBURG - PARIS	Filmakademie Baden-Württemberg (DE)
Animation Documentary	VIA University College - The Animation Workshop (DA)
The Animation Workshop - 3D Character Animation, VFX and Compositing for Animated Features, TV Series and Games	VIA University College - The Animation Workshop (DA)
Transmedia Next : Storytelling in the 21st Century	Seize the Media (UK)
Les Ateliers Jeanne Moreau	Association Premiers Plans (FR)
DOK. Incubator	Institute of Documentary Film (CZ)
EKRAN 2013-2014	Wajda Studio Sp. zo.o (PL)



Programme MEDIA	
Réalisation de film d'animation : adaptation littéraire	La Poudrière, école du film d'animation (FR)
éQuinoxe Germany Intl. Screenwriters Workshops & Master Class	éQuinoxe Germany (DE)
ScripTeast - East European Scriptwriters Lab	Independent Film Foundation (PL)
MEDIA BUSINESS SCHOOL	FUNDACION CULTURAL MEDIA (ES)
Eso-Doc - European social Documentary	ZeLIG school for documentray, television and new media (IT)
DigiTraining Plus : New Technologies for the European Cinemas of the Future	MEDIA Salles (IT)
Screen Leaders EU	FAS Screen Training Ireland (IE)
TransISTor 2013-2014	CIANT - International Centre for Art and New Technologies (CZ)
ZagrebDox Pro	Factum (HR)

DIXIT	
Droits d'auteurs & contrats	DIXIT (FR)
Comment financer un projet cinéma et télévision ?	DIXIT (FR)
Le documentaire dans tous ses états	DIXIT (FR)
Distribution : Le marketing du cinéma	DIXIT (FR)
Masterclass STORY	DIXIT (FR)
La fiction télé dans tous ses états	DIXIT (FR)
Documentaire : structure, pitch et bande démo	DIXIT (FR)
Comment monter des coproductions européennes	DIXIT (FR)
Les nouveaux médias	DIXIT (FR)
Le transmedia	DIXIT (FR)

AUTRES FORMATIONS	
Masterclass John Truby	Mille Sabords ! (FR)
Ecrire et concevoir pour la série d'animation	Mille Sabords ! (FR)
Les clés de la série TV de fiction : du concept à la diffusion	Mille Sabords ! (FR)
Expertise du scénario par Isabelle Fauvel	Mille Sabords ! (FR)



AUTRES FORMATIONS	
L'Atelier Scénario	La Fémis (FR)
L'Atelier Documentaire	La Fémis (FR)
Formation de directeur d'exploitation cinématographique	La Fémis (FR)
Certificat en production audiovisuelle	IAD (BE)
Writers'Lab	Binger Film Lab (NL)
Directors'Lab	Binger Film Lab (NL)
Creative Producers Lab	Binger Film Lab (NL)
Doc Lab	Binger Film Lab (NL)
Docu Coach	Binger Film Lab (NL)
Peve - Entertainment 2013	Screen Digest (UK)
Babylon Europe	Play Film (FR)
Diverses formations INA	INA EXPERT
De l'analyse à l'écriture de scénario	Luc Janssen (BE)
Atelier Long Métrage : de la genèse au projet concret	Luc Janssen (BE)
Formation à la production AV cross-média	APARR et Ina SUP
Ateliers Varan (formation au cinéma documentaire)	Ateliers Varan
Narration Transmédia et webdocumentaire	Ecole Louis Lumière (FR)
Realisation-documentaire.	Ecole Louis Lumière (FR)
Formations-cinéma/Formation à l'écriture pour le cinéma	Ecole Louis Lumière (FR)
Cinéma : découpage, cadre et narration de l'écrit à l'écran	Ecole Louis Lumière (FR)
Introduction à la réalisation de long métrage dernières places	Ecole Louis Lumière (FR)
Direction de production et post production film et HD	Ecole Louis Lumière (FR)
Gestion de post production numérique norme HD	Ecole Louis Lumière (FR)
Formation professionnelle continue/cinéma/le droit au cinéma	Ecole Louis Lumière (FR)
Le droit appliqué au documentaire et au reportage	Ecole Louis Lumière (FR)

AUTRES FORMATIONS	
Formation à l'écriture pour la télévision	Ecole Louis Lumière (FR)
Comment faire d'un scénario moyen un bon scénario	Ecole Louis Lumière (FR)
Atelier de formation à la négociation de contrat	SACD, ASA, ARRF (BE)
Master Class de Direction d'acteurs pour réalisateurs	ARRF (BE)
Masterclass sur les films et séries venus du froid : Ecrire, adapter, produire : le modèle scandinave	The Media Faculty - Le Media Club (FR)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux aides à la formation en application de l'article 105, 1° du décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances,

Mme F. LAANAN

Annexe 2 : rapport de formation visé à l'article 108 du décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle

Nom, Prénom :

Titre de l'activité de formation :

Nom de l'organisateur :

Date :

Lieu :

Décrivez en quelques lignes l'objectif de la formation :

Que pensez-vous du format, de la méthodologie et du contenu de la formation ? :

Que pensez-vous de la qualité du (des) formateur(s) ? :



Que pensez-vous du matériel didactique distribué dans le cadre de cette formation ? :

Quel bilan en retirez-vous en termes de prise de contacts dans l'industrie (networking) ? :

Qu'en avez-vous retiré concrètement pour l'avancement de votre projet personnel ? :



Conclusion et commentaires spécifiques :

Fait à le

Signature :

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux aides à la formation en application de l'article 108 du décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle.

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances,

Mme F. LAANAN

